









Académie germano-belge du parc naturel 2023

LES ESPÈCES CLÉS AU CENTRE DE LA PROTECTION DE LA NATURE DANS L'EIFEL

Contenu

1	Introduction: La première Académie germano-belge du parc naturel				
	transfrontalier	3			
2	Mot d'accueil Manfred Poth	4			
3	Mot d'accueil Alfred Ossemann	е			
4	Mot d'accueil Matthias Schneider	8			
5	Conférence « Le Milan royal dans l'Est de la Belgique »	12			
6	Conférence « Le bleu chatoyant papillon de feu - Lead, cible, parapluie et aussi type phare? »	14			
7	Conférence « Effets du changement climatique sur les paysages du parc				
	naturel »	16			
8	Workshop	19			
8.	1 Atelier Jardins Naturels	. 20			
8.	2 Atelier Chauves-souris	. 22			
8.	3 Atelier sur les espèces exotiques envahissantes (EEE)	. 24			
8.	4 Atelier Protection des cours d'eau	. 26			
9	Sommaire et conclusion	28			
10	Participants	29			
lmp	ression				
-					



1 Introduction: La première Académie germano-belge du parc naturel transfrontalier

Nous sommes ravis du succès rencontré pour cette première Académie germano-belge du parc naturel. Le 5 septembre 2023, à Vogelsang IP, plus de 80 participants ont pu s'informer lors de conférences d'experts et ensuite échanger des idées lors d'ateliers en groupe et lors de pauses sur le thème « Espèces clés au centre de la protection de la nature dans l'Eifel ».

Les espèces clés indigènes sont importantes pour la préservation et la régulation de notre écosystème, mais constituent également un élément précieux de l'identité régionale. Afin de préserver et de protéger ces espèces clés et ces habitats de qualité pour la flore et la faune locales, la coopération entre les acteurs allemands et belges est essentielle. Le lancement de la première académie transfrontalière du parc naturel constitue une étape importante de la coopération dans le parc naturel germano-belge des Hautes Fagnes – Eifel.

Programme de la première Académie germano-belge du parc naturel

PROGRAMME					
9h30	Arrivée et café d'accueil	13h00	Pause midi		
10h00	Mots d'accueil	14h00	1er groupe de travail (au choix)		
	Manfred Poth Président du Naturparks Nordeifel e.V. (D.) Alfred Ossemann Président de l'ASBL Parc Naturel Haute Fagnes – Eifel (B) Matthias Schneider Ministère pour la protection du climat, l'environnement L'énergie et la mobilité (D.)		a) Du sauvage dans le jardin – Planifie ton jardin naturel Jennifer Thelen Biologische Station im Kreis Euskirchen e.V. b) Recensement des chauves-souris dans les forêts Autour de l'Homme Noir avec gîtes à chauves-souris Markus Thies Président du NABU Südeifel c) La gestion des plantes invasives sur terrain communal de Raeren et au-delàs Béatrice Peters & Andreas Wagner Commune de Raeren		
10h45	Le Milan royal en Haute Ardenne Gerhard Reuter AVES Ostkantone (B.)		d) La protection transfrontalière des cours d'eau Dominik Arens / Charlotte Bontinck ASBL Parc Naturel Hautes Fagnes-Eifel		
11h30	Le papillon de nuit bleu (Lycaena helle): Espèce clé, cible, parapluie, "drapeau" ? Bernhard Theißen Biologische Station Städteregion Aachen e.V.	15h00	2nd groupe de travail (au choix) Mêmes propositions qu'au 1er round de 14h		
12h15	Conséquences du changement climatique sur les 16h00 Mot de clôture paysages du Parc naturel Dominik Gertzen Regionalforstamt Hocheifel-Zülpicher Börde Le micro-projet « Académie du Parc naturel 2023 » est cofinancé dans le cadre du People to People Interreg V-A EMR avec des fonds du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER). Militation de Lainés Northein Westfalen Militation de Lainés Northein Westfalen				

2 Mot d'accueil Manfred Poth

Président du Parc naturel de l'Eifel du Nord (DE)

Au nom de Manfred Poth (président du Parc naturel de l'Eifel du Nord), qui ne peut malheureusement pas être présent, Dominik Hosters et Anne Derks, directeurs généraux du Parc naturel de l'Eifel du Nord (sous-régions de Rhénanie du Nord-Westphalie et Rhénanie-Palatinat), ouvrent la conférence avec le discours de bienvenue de Manfred Poth:



Mesdames et Messieurs

Ces dernières années ont imposé de nombreuses exigences à nous tous, mais aussi à notre région. D'abord la pandémie, puis les défis climatiques de plus en plus évidents de notre époque. Nous sommes de plus en plus confrontés à des impacts tels que des sécheresses et des incendies de forêt, comme ceux survenus récemment dans les Hautes Fagnes au printemps de cette année, ou aux impacts d'événements de fortes pluies comme ceux survenus à l'été 2021. Les deux extrêmes montrent clairement que la coopération au-delà des frontières nationales est essentielle et que la protection de notre nature et de nos espaces de vie est plus urgente que jamais.

Par ces temps difficiles, il est important que nous nous réunissions pour partager nos connaissances et nos expériences et développer ensemble des solutions durables. La nature ne connaît pas de frontières nationales et c'est pourquoi la coopération internationale est la clé pour préparer nos régions à l'avenir.

Nous pouvons donc être d'autant plus reconnaissants qu'il existe depuis de nombreuses décennies dans notre région un instrument permettant de trouver des solutions transfrontalières, notamment en matière de conservation de la nature. Avec une commission de haut niveau composée de représentants des ministères de l'Environnement, des autorités supérieures de protection de la nature, du Parc national de l'Eifel et des offices des parcs naturels respectifs: à savoir le parc naturel transfrontalier germano-belge Hautes Fagnes – Eifel.

En fait, des solutions efficaces ont déjà été trouvées dans le passé, par exemple dans le cadre du projet de renaturation de la Rur ou avec l'aide du projet Interreg « Un partenariat fluvial pour la rivière frontalière Our » en collaboration avec des partenaires de Belgique et du Luxembourg.

Cependant, ce n'est un secret pour personne que la coopération transfrontalière présente des défis majeurs, par exemple en matière de coopération transfrontalière, en raison de différences structurelles, telles que les différentes réglementations juridiques dans les différentes sous-zones ou le manque de réseaux transfrontaliers entre les différentes institutions de protection de la nature.

C'est pourquoi je suis particulièrement heureux de vous accueillir aujourd'hui à la première Académie germano-belge des parcs naturels. Avec ce nouveau format, nous créons

une plateforme unique d'échange transfrontalier entre les acteurs de la conservation de la nature dans le Région de l'Eifel. L'académie est conçue pour avoir un impact à long terme et se déroule une fois par an à différents endroits du parc naturel. Chaque année, l'accent sera mis sur un nouveau sujet. Cette année, le thème est « Les espèces phares au centre de la protection de la nature dans l'Eifel ». Ce sujet nous offre l'opportunité de partager des connaissances, d'apprendre les uns des autres et de renforcer nos efforts communs en matière de conservation de la nature.

La création de cette académie constitue une étape importante dans la coopération de longue date au sein du Parc naturel germano-belge hautes Fagnes - Eifel. Depuis des décennies, nous travaillons ensemble pour préserver nos paysages naturels, en prendre soin et les préserver pour les générations futures. Mais pendant trop longtemps, ces efforts n'ont pas porté sur l'ensemble du parc naturel transfrontalier.

En 2021, nous avons finalement réussi à élaborer une feuille de route claire pour notre coopération pour les dix prochaines années avec le plan stratégique « Plan d'actions pour le parc naturel transfrontalier germano-belge ». Un point marquant dans ce contexte est la création d'un bureau du personnel transfrontalier qui coordonnera tous les projets communs, y compris l'Académie du parc naturel. Un grand merci aux ministères responsables qui ont rendu cela possible pour la première fois. Cette position est la clé d'une coopération transfrontalière durable et efficace et montre qu'avec plus de moyens humains, nous pouvons faire plus, pour la région en général et pour la conservation de la nature en particulier.

C'est pourquoi je voudrais à ce stade appeler une fois de plus les ministères responsables dans tous les domaines à assurer l'avenir de ce poste de personnel et à garantir ainsi une coopération à long terme. Cette année, avec l'aide des chargés de projets, un financement Interreg de la région Interreg Euregio Meuse-Rhin a été obtenu avec succès. Il est toute-fois important que des ressources financières soient mises à disposition pour la coopération transfrontalière et donc également pour des formats d'événements tels que l'Académie germano-belge, même en dehors de ces fonds de financement européens, qui sont toujours limités dans le temps. La Commission germano-belge du Parc naturel transfrontalier joue un rôle clé à cet égard. Cette année et l'année prochaine, elle sera présidée par le ministère de l'Environnement de Rhénanie du Nord-Westphalie. Sa tâche centrale et importante est de fournir un soutien étroit et des conseils spécialisés en matière de coopération transfrontalière.

Ce n'est qu'ainsi que le Parc naturel germano-belge pourra agir à long terme afin de développer et de mettre en place ensemble des offres et des projets durables à travers les pays et les Länder: pour la protection de la nature, pour notre paysage culturel établi, pour les habitants de l'Eifel et des nombreux invités de la Région.

Je suis extrêmement heureux de pouvoir lancer aujourd'hui la première Académie germano-belge des parcs naturels. Je souhaite à tous les participants une journée inspirante, pleine de sujets passionnants et de discussions stimulantes. Puisse cette journée contribuer à renforcer davantage notre coopération en matière de conservation de la nature. Je donne maintenant la parole à mon collègue M. Ossemann, président du Parc naturel Hohes Venn – Eifel (BE).

Merci et bonne journée à vous tous!

3 Mot d'accueil Alfred Ossemann

Président du Parc naturel Hautes Fagnes – Eifel (Province de Liège, Belgique)

Mesdames et Messieurs

Au nom du partenaire belge, je vous souhaite à tous une chaleureuse bienvenue.

Je suis très heureux de participer aujourd'hui à la première académie du parc naturel transfrontalier germano-belge. Si nous sommes ici aujourd'hui, c'est grâce au soutien de la Pro-



vince de Liège, des Ministères de l'Environnement de Rhénanie du Nord-Westphalie et de Rhénanie-Palatinat ainsi qu'à l'aide du programme de financement européen Interreg « People to People ».

Nous nous trouvons ici à un nouveau tournant dans l'histoire du Parc naturel germanobelge. Je me souviens de ces quatre dernières années, marquées par des rencontres et des ateliers qui nous ont permis d'élaborer ensemble un tout premier plan de gestion commun, fruit d'une collaboration étroite et participative entre les différentes institutions et acteurs locaux: les ministères, les acteurs du tourisme, de la conservation de la nature, du développement régional, etc.

D'ici 2030, six projets fondateurs et huit projets supplémentaires dans les domaines de la conservation de la nature, du tourisme durable, de l'éducation au développement durable, de la communication et de la gestion ont été identifiés. Citons par exemple: la création d'un trekking transfrontalier dans l'Eifel, l'accessibilité de la nature pour les personnes ayant des besoins particuliers, le développement du paysage étoilé transfrontalier, la communication stratégique transfrontalière... La version courte du plan de gestion est disponible au stand du Parc naturel transfrontalier.

Dans ce contexte et avec l'aide du programme de financement européen Interreg Euregio-Meuse-Rhin « People to People », cette première académie transfrontalière a été organisée pour offrir à tous les acteurs de la protection de l'environnement une plateforme d'échange d'expériences et d'informations ainsi que de mise en réseau transfrontalière dans le domaine du parc naturel transfrontalier germano-belge.

Un deuxième projet de démarrage a eu lieu cet été en juillet et août: le camp de jeunes germano-belge/international. Une vingtaine de jeunes de différents pays ont eu l'occasion de participer activement à la protection et à la gestion de la nature dans le parc naturel et de découvrir la région et ses acteurs. À la fin du camp, ils ont également présenté une idée de projet qu'ils pourraient mettre en œuvre chez eux grâce à l'inspiration qu'ils avaient acquise lors de cette semaine de découverte.

Un grand merci aux institutions et branches allemandes et belges pour la mise en œuvre de ces deux actions communes en 2023.

Quels que soient les objectifs du traité d'État de l'époque, on constate aujourd'hui que le parc naturel peut avant tout jouer un rôle de fondateur et de médiateur de réseau. Grâce aux idées de projets développées dans le plan de gestion, il est désormais possible de rassembler toutes les parties prenantes pour travailler à la résolution des défis régionaux, indépendamment des frontières politiques. Par ces actions communes, nous voulons également soutenir l'idée d'une Europe unie.

MERCI!



4 Mot d'accueil Matthias Schneider

Conseil Ministériel pour les Grandes Aires Protégées au Ministère de la Protection du Climat, de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mobilité

Cher Monsieur le Président Poth, cher Monsieur le Président Ossemann, chers collaborateurs des bureaux, chers amis du Parc Naturel germano-belge Hautes Fagnes – Eifel,

Tout d'abord, je voudrais vous souhaiter chaleureusement la bienvenue, également au nom de la ministre d'État Katrin Eder, du secrétaire d'État Dr. Erwin Manz et la chef de service Vera Schmidt, qui sont malheureusement tous occupés aujourd'hui par d'autres rendez-vous.

Le parc naturel germano-belge Hautes Fagnes - Eifel est une région très particulière. Il s'étend sur une superficie d'environ 2 700 kilomètres carrés et est divisé en sous-régions de Rhénanie du Nord-Westphalie, de Rhénanie-Palatinat et de Belgique orientale. Les paysages du parc naturel sont d'une diversité unique. Les hautes landes des « Hautes Fagnes » belges, les nombreuses rivières et ruisseaux, 15 lacs et barrages rien que dans l'Eifel calcaire, les vastes hauteurs boisées du Hocheifel et les contreforts de l'Eifel volcanique composent cette diversité. Au milieu du parc naturel germano-belge se situe le parc national de l'Eifel, le seul parc national de Rhénanie du Nord-Westphalie.

La diversité des paysages et des écosystèmes s'étend au-delà des frontières nationales de Rhénanie du Nord-Westphalie et de RLP ainsi que de la frontière germano-belge. Cela nécessite une coopération étroite entre les domaines concernés dans l'intérêt de l'idée commune de parc naturel. La dimension transfrontalière du parc naturel est à la fois son plus grand défi et sa plus grande force.

Avec une bonne coopération transfrontalière, il permet de penser et de développer la protection des espèces et des habitats au-delà des frontières politiques et de préserver les liens écologiques qui rendent viable ce paysage unique. Mais dans le même temps, les différences administratives, culturelles et juridiques doivent également être surmontées afin de développer et de mettre en œuvre des stratégies efficaces de conservation de la nature.

La base de ce partenariat est le traité d'État conclu entre les États de Rhénanie du Nord-Westphalie et de Rhénanie-Palatinat et le Royaume de Belgique, signé le 3 février 1971 à Gemünd dans l'Eifel et publié au Journal officiel du L'État de Rhénanie du Nord-Westphalie est entré en vigueur le 26 février 1971. C'est ainsi que le parc naturel transfrontalier a été créé.

L'objectif de parvenir à une unité spatiale qui préserve la beauté du paysage au-delà des frontières nationales est ancré dans ce traité d'État. Ce dernier a également établi la commission germano-belge, qui assume une fonction de coordination transfrontalière, notamment en ce qui concerne les mesures spatialement significatives.

L'accent est mis sur la préservation du paysage naturel, de ses valeurs et caractéristiques, sur l'entretien et la conception du paysage ainsi que sur la promotion des intérêts économiques, culturels et sociaux, toujours à la condition que la beauté naturelle du paysage soit préservée. La présidence de la commission change tous les deux ans et la commission doit se réunir au moins deux fois par an.

Malheureusement, dans l'agitation des temps modernes, nous ne sommes pas toujours en mesure de répondre à cette exigence, du moins lorsqu'il s'agit de rencontrer des gens en personne. Je voudrais néanmoins souligner que les possibilités de communication actuelles contribuent aujourd'hui à un échange plus intense qu'il n'était possible et concevable en 1971.

Ce qui est crucial, c'est que des stratégies et des plans avant-gardistes pour l'avenir du parc naturel partagé ont été développés ces dernières années.

Et nous sommes désormais au début d'une phase dans laquelle nous pouvons enfin expérimenter les résultats de ce travail sous forme d'événements concrets.

C'est donc un plaisir particulier pour moi de contribuer aujourd'hui au lancement de l'Académie du Parc naturel transfrontalier.

Le thème de l'événement « Les espèces phares au centre de la protection de la nature dans l'Eifel » aborde une question sociale centrale: la préservation de la biodiversité en parallèle des défis du changement climatique et la transformation de l'approvisionnement énergétique constituent une pierre angulaire importante des services publics généraux et un défi pour la conservation de la nature aux niveaux national et international.

Les espèces dites indicatrices jouent un rôle essentiel en tant qu'indicateurs de la fonctionnalité, de l'adaptabilité, de la santé et de la diversité des écosystèmes. Ces espèces clés permettent de définir et de surveiller l'état d'un habitat et de détecter à un stade précoce d'éventuels changements.

Les espèces indicatives sont plus que de simples représentants de leur espèce ou d'une biocénose: elles agissent comme des indicateurs de l'état du paysage et offrent des informations précieuses sur les fonctions d'un écosystème. En protégeant des espèces clés, vous créez les bases de la préservation d'un habitat entier et de sa biodiversité. La préservation des espèces clés joue donc un rôle crucial dans la préservation de la biodiversité et des fonctions écologiques du paysage.

Un élément central de la stratégie est la préservation et le développement des corridors écologiques transfrontaliers, c'est-à-dire le réseau de biotopes pour la migration vitale des espèces animales et végétales sauvages ; c'est-à-dire ce que l'on appelle communément un réseau de biotopes.

Ces corridors représentent des liens entre différents habitats et permettent aux espèces animales et végétales de se déplacer librement au-delà des frontières nationales. Cette liberté de mouvement est cruciale pour favoriser les échanges génétiques, permettre la propagation des espèces et renforcer la résilience des écosystèmes. Cela est particulièrement vrai en ce qui concerne les modifications du paysage provoquées par le changement climatique, en particulier dans des paysages comme l'Eifel, qui combinent divers écosystèmes sur une petite zone.

Ils permettent aux espèces animales et végétales de suivre leurs comportements naturels ou de réussir leur stratégie de répartition, de trouver de la nourriture et un habitat et de s'adapter aux changements de l'habitat. Les corridors contribuent également à la préservation de la diversité génétique et évitent l'isolement génétique, qui peut conduire à long terme à la consanguinité et à l'appauvrissement génétique.

Dans le contexte de l'Eifel, les corridors écologiques transfrontaliers offrent la possibilité de relier les espèces entre les différents paysages de la région. Ceci est particulièrement important pour les espèces phares qui ont des exigences spécifiques en matière d'habitat et qui dépendent d'une large base génétique pour survivre à long terme.

En créant de tels corridors, nous pouvons non seulement améliorer la protection des espèces clés, mais également promouvoir la santé de l'ensemble de l'écosystème et soutenir l'adaptabilité aux conditions environnementales changeantes.

Les événements transfrontaliers tels que l'Académie des parcs naturels apportent une contribution particulière à l'orientation du discours sur la conservation de la nature dans un contexte transnational. Ils constituent une excellente plateforme d'échange de connaissances, de collaboration et de mise en réseau entre les acteurs de la conservation de la région et au-delà des frontières nationales. Ils favorisent le dialogue interdisciplinaire et permettent aux experts et aux citoyens intéressés d'échanger les meilleures pratiques, les dernières découvertes et approches innovantes et de diffuser les connaissances sur les liens au sein de la société.

Nous considérons donc l'Académie annuelle comme un élément important du travail du parc naturel germano-belge pour discuter des défis et des opportunités communs en matière de conservation de la nature et pour développer des solutions transfrontalières. En échangeant leurs expériences et leurs découvertes, les régions peuvent apprendre les unes des autres et développer des stratégies efficaces pour la protection des espèces et des habitats clés. Cela favorise non seulement la préservation de la diversité biologique, mais contribue également à renforcer la communauté de la conservation de la nature et, dans le meilleur sens du terme, l'idée européenne de coexistence pacifique entre les nations.

Nous espérons que l'Académie transfrontalière du Parc naturel contribuera à forger de nouveaux partenariats, à mutualiser les ressources, à créer des synergies et à promouvoir la collaboration entre différents acteurs, tels que les autorités gouvernementales, les ONG, les scientifiques et les communautés locales.

Tout cela conduit alors à l'efficacité des mesures de protection de la nature et au développement durable des espaces paysagers transfrontaliers.

Nous vous invitons donc chaleureusement à discuter, échanger des idées et réseauter. Cette académie vit de vous, de vos contributions et de vos idées et nous serions très heureux si vous les partagiez avec nous. Je vous souhaite beaucoup de nouvelles idées amusantes et passionnantes.

Merci!



5 Conférence « Le Milan royal dans l'Est de la Belgique »

Gerhard Reuter, actif chez AVES-Ostkantone, rend compte d'une étude à long terme sur le milan royal (*Milvus milvus*, allemand: « Rotmilan ») dans l'est de la Belgique. L'étude examine le développement de la population, le succès et les problèmes liés à la reproduction, la problématique de l'énergie éolienne, l'optimisation de l'habitat, les milans royaux et l'agriculture et la dépendance à l'égard des proies.



L'aire de répartition de l'oiseau de proie à la longue queue fourchue et au plumage du corps brun rougeâtre est presque limitée à l'Europe. L'Est de la Belgique – avec l'Allemagne comme « Pays des Milans royaux » avec 11 000 à 15 000 Milans royaux – est l'une des régions d'Europe les plus densément peuplées de Milans royaux. Il existe actuellement environ 300 couples reproducteurs en Belgique, dont environ 200 dans l'Est de la Belgique. Le milan royal est également présent dans le nord de la Belgique (région d'Eupen - La Calamine - Raeren), bien que sa présence soit moindre que dans l'est de la Belgique, mais son nombre est en augmentation.

Stef Van Rijn et Paul Voskamp, en collaboration avec AVES-Ostkantone, enregistrent le milan royal dans le sud de l'est de la Belgique depuis les années 2000 dans le cadre d'une étude à long terme. Cela comprend la recherche et l'enregistrement des nids, la surveil-lance des oiseaux reproducteurs et le baguage. L'est de la Belgique n'a été colonisé par le milan royal qu'en 1973. Auparavant, le milan royal ne s'y reproduisait pas et était uniquement observé comme oiseau migrateur. La première reproduction dans l'Est de la Belgique a été détectée en 1975. Le nombre d'observations est en constante augmentation. Il existe actuellement environ 200 territoires dans la zone d'étude de l'Est de la Belgique. La plupart des milans royaux sont observés et signalés au printemps (mars/avril) et sur les terres agricoles (souvent au moment de la première fauche pour faire de l'ensilage). Un relief varié et un paysage en mosaïque de prairies, de champs, de rivières, de zones humides, de friches, de petits villages, de forêts, d'élevages laitiers et d'élevages de viande sont autant de facteurs qui attirent l'espèce. La principale aire de répartition du milan royal est les Ardennes, notamment les Hautes Ardennes.

Les nids de milans sont faciles à reconnaître: ils sont de taille moyenne, constitués de branches sur des arbres à la lisière des forêts, dans des champs, des avenues ou des arbres individuels et se situent généralement entre 10 et 20 m de haut (voire même souvent plus hauts). Il n'est pas rare de retrouver certains éléments caractéristiques tels que des chiffons, des bouts de plastique, du papier ou d'autres matériaux artificiels, que les milans royaux aiment incorporer dans le nid.

En plus des succès de reproduction, il y a aussi des échecs lors de la construction du nid, de la couvaison ou de la phase de nidification. Les causes importantes en sont l'empoisonnement (accidentel, non dirigé contre les milans royaux), la prédation dans le nid (par les corvidés, les faucons, les martres et, de plus en plus importants, les ratons laveurs) et

les travaux forestiers. Chaque année, l'administration forestière reçoit de l'AVES-Ostkantone un rapport détaillé de l'enregistrement du milan royal comprenant des informations précises sur les nids et les échecs afin d'éviter la destruction des nids par des travaux forestiers. Cependant, la protection des nids dans les forêts privées reste un problème.

Pour l'importante surveillance du milan royal, il convient de mentionner les projets de surveillance AVEOL (2014-2015) et « Milvus OK » (2016-2017-2018) ainsi que le projet EUROKITE en cours (depuis 2018). Chez EUROKITE, les milans royaux nicheurs à travers l'Europe sont équipés par radio (plus de 1 000 animaux dans toute l'Europe, plus de 30 animaux en Belgique jusque fin 2022) afin de déterminer les taux et les causes de mortalité et d'obtenir des informations sur leur comportement.

Les milans royaux d'Europe centrale étaient à l'origine tous des oiseaux migrateurs ayant une aire d'hivernage traditionnelle dans la péninsule ibérique. Les migrateurs mettent deux à trois semaines pour parcourir les 1 500 à 2 000 km qui séparent la Belgique de leurs quartiers d'hiver. Il existe des différences individuelles dans les itinéraires empruntés. La performance quotidienne moyenne d'un milan royal est de 170 km. En fonction de la rigueur de l'hiver et de la quantité de neige, le nombre de milans royaux belges hivernant dans leur propre pays augmente également.

La population de milans royaux est fragile et menacée par la destruction des habitats propices à son développement, les pertes dues au trafic routier, aux lignes électriques et éoliennes, etc. AVES-Ostkantone se concentre sur les relations publiques et la sensibilisation à la protection du milan royal et implique divers partenaires.

Milan royal avec balise



Photo: ©Gerhard Reuter, AVES-Cantons de l'Est

Conférence « Le bleu chatoyant papillon de feu - Lead, cible, parapluie et aussi type phare? »

Dr. Bernhard Theißen de la Station biologique Städteregion Aachen e.V. parle du papillon de feu bleu irisé, très rare et protégé de manière transfrontalière. Dans sa conférence, il rend compte de l'identification des caractéristiques de l'espèce, du cycle de vie et de l'habitat, de la répartition, des menaces, des mesures de protection et de la fonction représentative.



Le papillon de feu bleu irisé (*Lycaena helle*) peut être reconnu par la couleur bleue ou violette du motif de couleur sur la face supérieure des ailes, qui est plus prononcée chez les mâles que chez les femelles, tandis que le dessous des ailes est coloré de la même manière chez les deux sexes. Les papillons nocturnes sont de petits papillons d'une envergure de 2,4 à 2,8 cm. Le papillon de feu d'Europe centrale utilise uniquement la renouée serpent (*Bistorta officinalis*) comme plante pour son alimentation et sa reproduction. Des larves vertes se développent à partir des œufs jaunes en été. Ceux-ci passent d'août à mai à se nymphoser dans des pupes brunes jusqu'à l'éclosion du papillon de couleur bleuviolet. Les habitats les plus importants en Allemagne sont les friches humides de renouée et de gazon ou la communauté du jonc à fleurs pointues et les hautes prairies herbacées.

L'aire de répartition actuelle s'étend de l'Europe occidentale à l'Asie de l'Est. Des découvertes de ce type rare peuvent être trouvées, entre autres, dans/à proximité de la zone frontalière de l'Allemagne, de la Belgique et du Luxembourg. Quatre programmes de financement LIFE, dans les pays où est effectué le suivi des espèces, illustrent l'intérêt commun et transfrontalier de la protection de l'espèce.

Papillon de feu bleu irisé (Lycaena helle)





à gauche: femelle, à droite: mâle, photos: ©Tim Laußmann

L'espèce Lycaena helle est en voie de disparition. Selon les informations actuelles, il est éteint/disparu au Luxembourg. Du côté allemand, les populations locales ont fortement diminué depuis 2000 et les localités du Mecklembourg-Poméranie occidentale et du Brandebourg n'existent plus. Cette espèce bénéficie ainsi du statut de protection « 2 : en danger critique d'extinction » selon la liste rouge allemande, est inscrit aux annexes II et IV de la directive FFH (Natura 2000) et possède le statut « en danger » par l'UE/UICN (Union internationale pour la conservation de la nature)¹.

Le papillon de feu bleu irisé est principalement menacé par les interférences avec son habitat. Les habitats sont perdus en raison de l'intensification, du drainage, du reboisement, de l'abandon de l'utilisation d'un couvert buissonnant, de la propagation d'espèces envahissantes et des changements technologiques (par exemple, la tonte de petites prairies avec de gros équipements n'est plus possible, l'abandon du pâturage et la conversion de zones en forêts exploitées).

Les mesures suivantes sont nécessaires pour protéger l'espèce:

- Sécuriser l'espace de vie en achetant ou en louant un terrain
- Restauration de l'habitat:
 - Conversion de forêt d'épicéas en espace vert
 - Tondre en alternance chaque année
 - Pâturage
 - Lutte contre les néophytes (plantes envahissantes)
- Connecter les habitats:
 - Suppression des forêts d'épicéas des plaines inondables des vallées
 - Plantation de renouée serpent

Enfin, le Dr. Theißen présente le potentiel du papillon de feu bleu irisé comme espèce « représentante » ou espèce « clé ». Ce terme peut inclure des notions telles que espèces indicatrices, espèces parapluie, espèces cibles, etc. *Lycaena helle* est une espèce indicatrice des prairies humides et acides /prairie à renouées serpent, est une espèce parapluie pour ≥ 44 papillons, 197 papillons de nuit, 36 carabes, 98 araignées (et bien plus encore) et est une espèce cible pour les efforts de protection dans diverses zones. La question de savoir si *Lycaena helle* est/devrait être une espèce phare est controversé puisqu'il s'agit généralement d'espèces animales et végétales attractives et appréciées de la population. Ils sont donc mis en avant dans la protection de la nature et créent un lien émotionnel avec la protection de la nature et les mesures de protection correspondantes. Cependant, l'importance juridique de la présence de l'espèce, avec les interdictions et les aspects de protection qui y sont liés et qui impactent directement les projets de construction ou d'infrastructure, tend à susciter des réactions négatives du public (« drapeau rouge », raison du ralentissement des projets).

L'état de protection respectif peut être consulté sous les liens suivants: Liste rouge: https://www.rote-liste-zentrum.de/de/Blauschillernder-Feuerfalter-1861.html, Directive FFH: https://www.ffh-bereich.de/ffh-anhangiv-anhang4-anhangv-anhang5, Liste rouge de l'UICN: https://www.iucnredlist.org/species/174383/7061808

7 Conférence « Effets du changement climatique sur les paysages du parc naturel »

Dominik Gertzen, de l'Office régional des forêts Hocheifel-Zülpicher Börde, parle des effets du changement climatique sur les paysages du Parc naturel hautes Fagnes - Eifel. Il examine l'évolution du paysage actuel, les fonctions de la forêt, les conséquences du changement climatique avec ses effets sur la forêt et la conversion en forêt climatique ainsi que la foresterie durable en Rhénanie du Nord-Westphalie.



Le paysage actuel du parc naturel est caractérisé par le reboisement après la Seconde Guerre mondiale, lorsque des épicéas ont été plantés principalement pour les avantages suivants: faibles coûts, croissance rapide et forte demande de bois.

La forêt remplit diverses fonctions dont dépendent les populations humaines:

- Fonction utilitaire, par ex. bois d'œuvre, fibres, meubles, graines, gibier
- Fonction de protection, par ex. Nature, espèces, protection des sols, épuration des eaux
- Fonction de récupération/de soutien, par ex. Santé, tourisme, chasse aux champignons

Une désaffectation à grande échelle de la forêt n'est pas possible en raison de ses nombreuses fonctions. Cependant, le changement climatique soulève la question de savoir à quoi doivent ressembler les forêts à l'avenir pour être durables.

Le climat change, les principaux effets du changement climatique sont la diminution des précipitations et l'augmentation des températures. Les tempêtes forestières ayant eu un impact sur les peuplements d'arbres se sont multipliées, les plus récentes étant la tempête Frederike en 2018 et la tempête Kyrill en 2007. Les dégâts de scolytes se multiplient et, en combinaison avec la sécheresse, conduisent à l'affaiblissement des arbres. Les épicéas en particulier sont gravement touchés par ces effets. La superficie d'épicéas endommagée en raison des tempêtes, de la sécheresse et des scolytes en Rhénanie du Nord-Westphalie correspond à environ 60 % de la superficie du parc naturel. Depuis 2018, le changement climatique d'origine humaine est de plus en plus visible dans les forêts de Rhénanie du Nord-Westphalie, y compris dans le parc naturel, à travers la mort des arbres et la diminution des zones forestières.

Le changement climatique est jusqu'à présent typique des régions du sud de l'Europe. Les espèces d'arbres du parc naturel présentes sous nos latitudes sont adaptées à un climat différent et se retrouvent en déséquilibre. Les espèces d'arbres existantes ne conviennent pas aux climats chauds et secs. En raison de la dynamique du changement, il est difficile d'estimer quelles espèces d'arbres seront adaptées à l'avenir. Entre 1986 et 2000, le hêtre était considéré comme l'espèce d'arbre la plus résistante, et de 2001 à 2021 le chêne a

pris la place. Le risque pour les peuplements d'épicéas n'a cessé d'augmenter durant cette période.

L'objectif est de parvenir à une forêt permanente, résiliente aux effets du changement climatique et gérée de manière durable. La réponse à la question de savoir quelles espèces d'arbres doivent être plantées est la diversité: des espèces d'arbres indigènes ainsi que des espèces d'arbres provenant d'autres régions. La condition fondamentale pour une foresterie durable est de disposer de forestiers qualifiés ainsi que d'une formation continue.

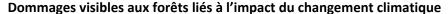




Photo: © Christoph Hentschel

Les objectifs pour une forêt résiliente au climat sont les suivants:

- Gestion forestière sans coupe à blanc pour limiter l'émission de CO2 ainsi que les risques biotiques et abiotiques (vent, gel, chaleur; souris, charançons...)
- Régénération naturelle cohérente des forêts
- Haute résilience grâce à une stabilité et élasticité élevées et un équilibre hydrique optimisé
- Equilibre entre forêt et gibier, chasse active du chevreuil et du cerf
- Favoriser les opposants naturels: lisières fleuries à forte biodiversité, incluant les concurrents naturels aux ravageurs, et contribuer à la stabilisation des forêts (décharge de rafales de vent)

En Rhénanie du Nord-Westphalie, y compris dans le parc naturel, la foresterie durable est pratiquée selon le principe « jamais plus que l'accroissement ». L'abattage et l'utilisation des arbres, par ex pour la combustion pour générer de la chaleur, entraînent le dégagement de CO2. Par contre, lors de la transformation des arbres, le CO2 est stocké dans des poutres, des planches ou des placages (effets de substitution grâce à la construction en bois). Environ 78 % de la performance totale en matière de protection du climat du cluster forêt et bois de Rhénanie du Nord-Westphalie est obtenue grâce aux effets de substitution.



8 Workshop

L'après-midi, des réunions de groupes de travail ont eu lieu sur quatre thèmes:

- Jardins naturels
- Chauves-souris
- Plantes envahissantes
- Protection transfrontalière des eaux

Points de vue des ateliers









Chaque atelier débute avec une petite présentation d'introduction sur le sujet traité et l'orateur. Le contenu est ensuite élaboré ensemble autour de quatre questions clés:

- Quelles mesures et/ou projets comparables existent dans d'autres régions du parc naturel ?
- Dans quelles régions existe-t-il encore des besoins non satisfaits pour des mesures et/ou des projets similaires ?
- Existe-t-il un potentiel de collaborations futures ?
- Dans quelle mesure le parc naturel peut-il soutenir de futurs projets transrégionaux dans ce domaine ?

Il y a deux rounds par sujet, c'est-à-dire que chaque atelier est organiser 2 fois avec deux groupes de participants différents. Les résultats sont ensuite compilés.

8.1 Atelier Jardins Naturels

PRÉSENTATION

Jennifer Thelen, Station biologique du district d'Euskirchen e. V., présente le projet LEADER « Na-Tür-lich Dorf - la conservation de la nature devant la porte de sa maison » des deux régions LEADER Eifel et Zülpicher Börde. Le projet se déroule du 1er avril 2020 au 30 septembre 2023 en collaboration avec les biostations de Düren, Bonn/Rhein-Erft et Euskirchen ainsi que la région urbaine d'Aix-la-Chapelle. Il s'agit de la conservation de la nature à proximité du citoyen, par ex.



du conseils, des offres de formation et des formulation d'idées pour les lieux.

Les jardins naturels contribuent à préserver la biodiversité, offrent des expériences naturelles et de détente et permettent de réduire les coûts. Mme Thelen présente des conseils de mesures pour accueillir la biodiversité dans/sur les bâtiments (aides à la nidification, végétalisation des toitures et des façades), sur les chemins/accès (verdissement des joints de pavage, utilisation de matériaux recyclés), dans les espaces verts (pelouse/bandes fleuries, jardin de mousse/fougères, massif de vivaces), au niveau des bordures (haie, mur en pierres sèches, mur de plantes vivaces), sur l'importance des plantes ligneuses (haies, arbres d'habitation/arbres solitaires, vergers), sur l'aménagement d'espaces de terres/tertres en jachère (des tas de bois morts, des pierres ou des feuilles, du compost) et enfin avec d'autres éléments naturels du jardin (Bassin naturel (mare), hôtel à insectes, flaque pour les hirondelles...)

DISCUSSION

1. QUELS MESURES ET/OU PROJETS COMPARABLES EXISTE-T-IL DANS D'AUTRES RÉ-GIONS DU PARC NATUREL ?

- Concours « Jardins naturels » (Interreg) ; Projet de partenariat entre le Parc Naturel des Vosges du Nord et la Réserve de Biosphère de la Forêt Palatine
- Candidature au projet LEADER « Villages Verts » Belgique
- Natagora Natural Garden Network Belgium (uniquement en français, il manque donc les jardins de la Communauté germanophone de Belgique)
- « Kall is blooming » (travail bénévole des retraités de Kall)
- Modèle Eupen
- Village naturel de Vossenack
- Projets individuels, par ex. prairies de fleurs sauvages en Flandre, sélection du plus beau jardin de façade à Kreuzau, projet d'exposition de la Haus Ternell, jardins scolaires en Belgique (AVES-Cantons de l'Est, phase pilote, 3-4 écoles), festival des semences à Höfen (exemple de mise en réseau)
- Divers:
 - Jardinage/aménagement paysager en référence aux jardins naturels

Foresterie: utilisation du bois résiduel versus bois mort

2. DANS QUELLES RÉGIONS EXISTE-T-IL ENCORE DES BESOINS NON COUVERTS EN MESURES ET/OU PROJETS SIMILAIRES ?

- 6 villages de l'Eifel, 5 communes du parc naturel en Belgique
- Il y a souvent des initiatives et de bons projets dans les communes, mais il y a un manque de personnel dans les communes et de contacts à long terme
- ! Gérer les bénévoles et reconnaître leur performance au travail (vous voulez faire quelque chose, mais êtes découragé par les efforts et les coûts)
- ! Évitez les actions à long terme, les erreurs et les conflits dus à l'ignorance

3. EXISTE-T-IL UN POTENTIEL DE COLLABORATIONS FUTURES?

- Villages modèles, exemples de jardins
- Échange d'expériences entre acteurs de la région, association d'experts et de participants actifs (sans connaissances préalables), visites et excursions mutuelles
- Plateforme d'information au niveau de l'État, par exemple Autriche, Network Nature (français)
- Accompagnement à long terme de groupes et de projets
- Éducation environnementale
- Surmonter les obstacles: distances/déplacement (taille de la région), zones linguistiques différentes, manque de personnel, activisme versus expertise spécialisée

4. DANS QUELLE MESURE LE PARC NATUREL PEUT-IL SOUTENIR DE FUTURS PROJETS INTERRÉGIONAUX DANS CE DOMAINE ?

- Plateforme supra-régionale d'information, d'échange, de mise en réseau entre initiatives
- Développement de séminaires et colloques
- Sensibiliser le public aux questions liées à la nature, promouvoir l'acceptation et la sensibilisation à ce sujet, ainsi que sensibiliser les municipalités.
- Soutenir le travail bénévole
- Poursuite, soutien permanent du sujet (en tant que projet LEADER ?), mise à disposition/création de personnel et financement
- Appui au développement de jardins scolaires
- Prise en charge de trois langues

CONCLUSION DU PARC NATUREL

« Il existe diverses initiatives et projets dans certaines zones du parc naturel qui soutiennent la protection de la faune et de la flore locales dans les jardins privés ou les espaces publics. Il existe ici un grand potentiel dans l'échange mutuel d'expériences et le transfert de connaissances. »

8.2 Atelier Chauves-souris

PRESENTATION

Markus Thies, du NABU Südeifel, rend compte du projet d'enquête sur les chauves-souris forestières dans la zone de l'Homme noir près de Prüm.

Presque toutes les espèces de chauves-souris indigènes figurent sur la Liste rouge des animaux menacés. La population de chauves-souris de la région s'est effondrée dans les années 1970.



Les zones jeunes et bien boisées sont moins at-

trayantes pour les chauves-souris car il n'y a pas de grottes/cavités naturelles pour leurs gîtes. Accrocher des nichoirs à chauves-souris peut contribuer à la colonisation des chauves-souris. Depuis l'hiver 2005/2006, la présence de chauves-souris est également déterminée grâce aux nichoirs. 11 territoires de chauves-souris ont été aménagés pour accueillir les animaux et ont été contrôlés si possible une fois par an. Initialement, 100 boîtes rondes Strobel ont été installées et, à partir de 2018, certaines zones ont été remplies de nouvelles boîtes rondes et plates, car certaines boîtes étaient cassées. Dans la mesure du possible, de vieux peuplements de feuillus ont été choisis comme emplacements.

La figure suivante montre la présence des espèces *Myotis nattereri*, *Plecotus auritus*, *Nyctalus leisleri*, *Myotis bechsteinii*, *Myotis myotis*, *Pipistrellus pipistrellus* et *Pipistrellus pygmaeus*.

Abb. 1 Population totale déterminée/population de chauves-souris dans les environs

Site	Population maximale et totale
Rehbüsch	30 M. nattereri, 9 Pl. auritus
Pronsfeld	10 M. nattereri, 9 N. leisleri
Oberlauch	45 M. nattereri, 1 N. leisleri, 1 M. bechsteini, 1 M. myotis
Brandscheid	35 M. nattereri, 1 M. bechsteini, 7 Pl. auritus
Bleialf-Brandscheid	11 N. leisleri, 1 M. bechsteini, 1 Pl. auritus
Großlangenfeld	15 Pl. auritus, 1 M. nattereri 2 P. pipistrellus
Niedermehlen	1 N. leisleri
Schwarzer Mann	1 M. nattereri
Schlausenbach	2 P. pipistrellus
Gondenbrett	40 M. nattereri, 1 Pl. auritus
Knaufspesch	25 M. nattereri, 1 M. bechsteini, 2 P. pygmaeus

Source: Conférence Markus Thies

DISCUSSION

1. QUELS MESURES ET/OU PROJETS COMPARABLES EXISTE-T-IL DANS D'AUTRES RÉ-GIONS DU PARC NATUREL ?

- Enregistrement des espèces dans les sous-zones, enquêtes volontaires
- Connaissances de la région de Prüm: environ sept espèces de chauves-souris dans les forêts
- Problèmes d'installation des chauves-souris: énergie éolienne en forêt et coupes à blanc pour la production de bois

2. DANS QUELLES RÉGIONS EXISTE-T-IL ENCORE DES BESOINS NON COUVERTS EN MESURES ET/OU PROJETS SIMILAIRES ?

Collaboration avec les chasseurs

3. EXISTE-T-IL UN POTENTIEL DE COLLABORATIONS FUTURES?

- L'échange de savoir-faire comme moyen important d'améliorer la protection des chauves-souris
- Disponibilité d'études sur les chauves-souris (sources de données souvent très anciennes)

4. DANS QUELLE MESURE LE PARC NATUREL PEUT-IL SOUTENIR DE FUTURS PROJETS INTERRÉGIONAUX DANS CE DOMAINE ?

Utilisation des fonds du parc naturel pour fournir des abris à chauves-souris

CONCLUSION DU PARC NATUREL

« La protection des chauves-souris nécessite à la fois le soutien financier et l'engagement de bénévoles et d'intervenants passionnés et qui, en plus de leur dynamisme, apportent également leur expertise ! »

Abb. 2 Myotis nattereri



Photo: ©Markus Thies

8.3 Atelier sur les espèces exotiques envahissantes (EEE)

PRESENTATION

Andreas Wagner de la commune de Raeren présente la lutte contre les espèces envahissantes dans la commune de Raeren (Est de la Belgique). Depuis plusieurs années, la commune lutte activement contre les plantes invasives dont la propagation menace les habitats, les espèces et les écosystèmes. Les actions ont été initiées par le groupe local AVES; les premières réunions ont eu



lieu en 2013/14. Il existe un groupe de travail régional pour les échanges et un groupe de travail local pour la mise en œuvre pratique. Le Parc des trois Pays et des partenaires néerlandais sont impliqués dans le projet également.

Les espèces envahissantes suivantes sont systématiquement combattues à Raeren:



Impatiens glandulifera (Balsamine de l'himalaya):

est facile à combattre (peut être arraché par n'importe qui) Combat bien maîtrisé



Solidago canadensis:

Combattre à travers les fouilles, comme la berce du Caucase Collaboration avec des entreprises sociales



Reynoutria japanica (renouée du Japon):

pas encore de populations trop importants, Extrêmement difficile à combattre Des particuliers ont été contactés pour savoir comment gérer l'installation.



Heraclum mantegazzianum (berce du Caucase):

Combattre avec des entreprises sociales, qui ont l'équipement adéquat. La plante est complètement déterrée. Si la plante est déjà en floraison, des combinaisons de protection sont nécessaires (la plante peut provoquer des brûlures), les plantes sont brûlées.

Combat bien sous contrôle.

Les espèces animales envahissantes suivantes ne sont pas systématiquement combattues: écrevisse (lutte du groupe local AVES ; inquiétude sur le danger pour les salamandres), raton laveur, oie d'Egypte, moustique tigre d'Asie (information à la population).

Une communication et une sensibilisation appropriées sont importantes dans la lutte contre les espèces envahissantes. La commune de Raeren a notamment publié une brochure d'information sur les espèces envahissantes. Plus d'informations :

https://www.raeren.be/gemeindeleben/umwelt-energie-2/invasive-arten/

DISCUSSION

1. QUELS MESURES ET/OU PROJETS COMPARABLES EXISTE-T-IL DANS D'AUTRES RÉ-GIONS DU PARC NATUREL ?

Il y a un grand besoin d'action dans le district d'Euskirchen, le projet LIFE « Vallées ouvertes de l'Eifel » avec la commune de Hellenthal et le district d'Euskirchen (lutte contre la balsamine et la berce), attribuant des projets plus petits à des bénévoles, des barrières contre les écrevisses sont actuellement prévues (! inondation)

2. DANS QUELLES RÉGIONS EXISTE-T-IL ENCORE DES BESOINS NON COUVERTS EN MESURES ET/OU PROJETS SIMILAIRES ?

- Accord: en fait partout
- mais le personnel et l'argent manquent; Toutes les municipalités ne disposent pas d'un responsable de l'environnement, même si cela est un besoin urgent ; le thème de l'environnement est en fait devenu trop important.

3. EXISTE-T-IL UN POTENTIEL DE COLLABORATIONS FUTURES?

- cartographie des espèces: il faut qu'il y ait une cartographie avant le combat, cela ne fonctionne qu'en coopération! Ex. Raeren/Contrat de Rivière (recensement des EEE sur les cours d'eau), combinant inspections et ramassage des déchets
- Communication, coopération avec les clubs (par exemple club de pêche) et les bénévoles (un forfait pour le travail bénévole est important); Il existe déjà des applications dans lesquelles les points trouvés sont enregistrés
- Coordination des mesures à un niveau supérieur avant leur mise en œuvre au niveau communautaire, par ex. faire le point, élaborer une stratégie via LEADER
- La prévention

4. DANS QUELLE MESURE LE PARC NATUREL PEUT-IL SOUTENIR DE FUTURS PROJETS INTER-RÉGIONAUX DANS CE DOMAINE ?

- Le parc naturel en tant que réseau : la conférence constitue un bon premier jalon/signal de départ, l'échange et la mise en réseau sont importants, la conservation de la nature est un sujet important du parc naturel, le parc naturel pourrait organiser des groupes de travail réguliers, élargir le réseau (par exemple les associations de l'eau)
- Lancement de projets communs et de mise en réseau, Ex. Projets LEADER et LIFE (ex: vallées de l'Eifel), nécessité d'une action transfrontalière (Ex. le Kyll coule à travers tout le parc naturel), financement groupé, gardiens nécessaires (les communes et les stations biologiques sont débordées pour des actions à grande échelle)
- Travail éducatif, par ex. sensibilisation au raton laveur

CONCLUSION DU PARC NATUREL

« Les espèces envahissantes constituent un problème transfrontalier qui nécessite une action urgente et nécessite la mise en réseau/collaboration de tous les acteurs concernés ! »

8.4 Atelier Protection des cours d'eau

PRESENTATION

Charlotte Bontinck et Dominik Arens du Parc naturel hautes Fagnes — Eifel (BE) dirigent l'atelier sur le thème de la protection des eaux transfrontalières. Dans l'introduction, ils donnent un aperçu des systèmes d'eau transfrontaliers le long des rivières Inde, Perle Bach, Olef et Our. Les projets suivants ont été réalisés jusqu'à présent (les projets transfrontaliers sont marqués d'un *):



- Interreg II « Projet Vallée » (1996-2001)*, Interreg III « Landes, landes, prairies » (2004-2006)*, Interreg IV-A « Un traité fluvial pour la rivière frontalière Our » (2008-2011), Interreg IV-A « Habitat Euregio » (2010-2013)*
- Life Moules perlières (2002-2007), Life « Ruisseaux vivants » (2003-2010), Life Loutre (2005-2011), Life « Forest, Water, Wilderness » (2011-2017), Life « Rur et Kall » (2012-2016), Life « Patchs et Couloirs » (2017-2024), Life « Vallées ardennaises » (2020-2028)
- MARA Alliance pour la restauration des Margaritifera (2021-2026)*
- PLE: Projet agricole de protection des cours d'eau (2004-2006)

DISCUSSION

Remarque: La discussion était basée sur des questions clés différentes de celles des ateliers décrits précédemment.

1. QUELS PROJETS ET MESURES CONNAISSEZ-VOUS QUI ONT ÉTÉ MISES EN PLACE JUS-QU'À PRÉSENT DANS LES SYSTÈMES D'EAU CITÉS ?

- Système Pearlbach-Furtsbach-Schwalm: projet transfrontalier réalisé en collaboration avec la station scientifique du Mont Rigi et le parc naturel (1993-1996)
- Projet de vie Vallées 'ouvertes' de l'Eifel: soutenu par la station biologique du district d'Euskirchen, papillon de feu bleu irisé (actuel)
- Oleftal: Échanges entre l'Office forestier de Bullange et la Station biologique du district d'Euskirchen concernant les plans de gestion FFH
- dans le Perlenbach
 - Cartographie des mollusques AG (années 1980)
 - Association Eifel et Office des forêts: mise en œuvre de diverses mesures
- Cartographie de la qualité des structures d'eau: base intéressante pour identifier les besoins d'action potentiels, les données sont accessibles en ligne, base de données différente selon la sous-zone du parc naturel

2. COMMENT ÉVALUEZ-VOUS LA NÉCESSITÉ DE MESURES DE PROTECTION DE L'EAU DANS LES SYSTÈMES D'EAU MENTIONNÉS ?

- Informations sur les services écosystémiques
- Collaboration entre la conservation de la nature et les techniciens dans le domaine des mesures de protection contre les inondations
- Travaux de sensibilisation à la nature et à la protection de l'environnement
- Travailler dans les écoles maternelles et primaires
- Communication sur les réseaux sociaux (notamment pour les jeunes)
- Association des eaux de l'Eifel Rur: toutes les communes devraient adhérer à l'association des eaux afin que l'association puisse assumer la responsabilité de la mise en œuvre du « WRR » dans l'ensemble du territoire (Certaines communes n'ont pas adhéré. Il y a généralement un manque de capacité pour assumer la responsabilité.)
- Inondations: coopération intensive conservation de la nature / technologie

3. LES LEADERS SONT-ILS DE BONS AMBASSADEURS DU GRAND PUBLIC ? LA MOULE PERLÉE EST-ELLE L'ESPÈCE ADAPTÉE ?

- Des problèmes de protection des moules perlières d'eau douce ont été identifiés ; dans certains cas, les causes de leur extinction n'ont pas été résolues, par ex. dans le bassin de l'Our. Il existe différentes lois selon les pays (Ex. fertilisation, traitement des eaux usées). Cela rend plus difficile la protection de l'espèce et l'acceptation par le public des mesures de protection.
- Une espèce clé représente un écosystème entier et oriente son développement. Sur la base de cette définition, la moule perlière d'eau douce est l'espèce clé pour la protection de l'eau.
- Le castor fournit également de nombreux services écosystémiques. Le castor, en tant qu'espèce clé, devrait être abordé au-delà des frontières (même si Vallée de l'OUR).
- La législation européenne répertorie toutes les espèces clés adaptées à l'espace du parc naturel transfrontalier: lamproie de ruisseau, castor, papillon de feu bleu irisé, escargot de Dunker, écrevisse noble, salamandre de feu, moule perlière d'eau douce, triton huppé, barbotte rhénane, cigogne noire, musaraigne des marais.

CONCLUSION DU PARC NATUREL

« La protection de l'eau nécessite une coopération transfrontalière. Un échange continu entre les autorités et les défenseurs de la nature revêt une grande importance. Les échanges d'experts sur le thème de la communication relative à la protection de la nature peuvent contribuer à garantir que les mesures soient mieux comprises par la population à l'avenir. Cela pourrait permettre de faire accepter la mise en œuvre et les dépenses financières des mesures de protection de la nature.»

9 Sommaire et conclusion

L'équipe du Parc naturel hautes Fagnes – Eifel résume résultats des quatre groupes de travail de la partie atelier et répond aux questions. Le parc naturel remercie les intervenants avec un petit souvenir de la région. Les participants reçoivent le calendrier photo du parc naturel en guise de remerciement. Le calendrier contient les 14 meilleures photos du concours photo, pour lequel plus de 500



images ont été soumises. Les images sont également exposées durant toute la durée de l'académie à Vogelsang IP.

M. Ossemann, président du Parc naturel côté belge, a exprimé son enthousiasme pour l'événement dans un discours de clôture spontané saluant le format de l'Académie du Parc Naturel et l'intérêt de réitérer cet évènement. Toutes les personnes impliquées sont vivement remerciées.



En raison du grand nombre de participants, du feed-back positif et de la nécessité d'organiser des d'autres échanges transfrontaliers dans le domaine de la protection de la nature. Le Parc Naturel Germano-Belge a l'intention de poursuivre ce projet dans un format annuel, sous réserve de financement.

Vous avez des suggestions de sujets pour la prochaine Académie des parcs naturels ou d'autres remarques ? Les trois bureaux du parc naturel sont heureux de recevoir vos commentaires et retours. Les coordonnées se trouvent à la dernière page de la documentation.

Participants 10

Nom	Prénom	Organisation	Adresse e-mail
Arens	Dominik	Naturpark Hohes Venn - Eifel	dominik.arens@botrange.be
Backes	Hermann-Josef	Naturparkreferent	garten.backes@web.de
Blees	Natalie	Biologische Station Aachen	natalie.blees@bs-aachen.de
Bontinck	Charlotte	Naturpark Hohes Venn - Eifel	charlotte.bontinck@botrange.be
Crutzen	Florine	Naturpark Hohes Venn - Eifel	florine.crutzen@botrange.be
Dalbeck	Lutz	Biologische Station Düren	lutz.dalbeck@biostation-dueren.de
Derks	Anne	Naturpark Nordeifel e. V. (RLP)	derks@naturpark-eifel.de
Düll	Christian	Wald und Holz NRW National- parkforstamt	duell@nationalpark-eifel.de
Fickers	Sonja	People to people Euregio Maas Rhein	sonjafickers@euregio-mr.eu
Führ	Birger	Visenda GmbH	visenda@visenda.net
Gansen	Joseph	privat	jos.gansen@yahoo.de
Gath	Nicolas	Naturpark Nordeifel e.V. (NRW)/ LEADER-Region Eifel	gath@naturpark-eifel.de
Gerhards	Lothar	Umweltamt Kreis Düren	l.gerhards@kreis-dueren.de
Gertzen	Dominik	Regionalforstamt Hocheifel- Zülpicher Behörde	dominik.gertzen@wald-und-holz.nrw.de
Gierten	Astrid	SFZ Prümer Land	info@sfz-pruemerland.de
Gieseler	Peter	Naturpark Nordeifel (NRW)	gieseler@naturpark-eifel.de
Graul	Susanne	Naturpark Nordeifel e.V.	susanne.graul@gmx.de
Graul	Thomas		t.graul@gmx.de
Greuel	Walter	Waldführer im NP-Eifel	walter.greuel@web.de
Hahn	Karl-Josef	Naturparkreferent	ka-jo.hahn@web.de
Haltenhof	Anne	Naturpark Nordeifel e.V. (RLP)	haltenhof@naturpark-eifel.de
Heister-Klink	Astrid	SoNNe eG	info@sonne-streuobst.wiesen.de
Hermanns	Klaus	Naturschutz-Bildungshaus Eifel- Ardennen-Region	kh@nabear.de
Heser	Anne	Eifelgemeinde Nettersheim	a.heser@nettersheim.de
Hosters	Dominik	Naturpark Nordeifel e.V. (NRW)	hosters@naturpark-eifel.de
Jacobs	Marc	Natagonia/BNVS	marc.jacobs33@skynet.be
Kirch	Paul	Naturparkreferent	paul-kirch@web.de
Lammertz	Michael	Nationalpark Eifel	lammertz@nationalpark-eifel.de
Lang	Christa	Nationalpark Eifel	lang@nationalpark-eifel.de
Laschet	Philippe	Naturpark Hohes Venn - Eifel	philippe.laschet@botrange.be
Lehnertz	Petra	Naturparkreferentin	petra.lehnertz@t-online.de
Limburg	Martha	Schöffin	martha.limburg@butgenbach.be
Linke	Olaf	DLR Eifel	olaf.linke@dlr.rlp.de
Locker	Anja	Visenda GmbH	anja.locker104@gmail.com
Lorbach	Linda	Eifelgemeinde Nettersheim	I.lorbach@nettersheim.de

Nom	Prénom	Organisation	Adresse e-mail
Majewsky	Aggi	Naturführungen/Sternenguide	naturfuehrerin@gmail.com
Manger	Helga	Naturparkreferentin	helgaheinz.manger@t-online.de
Meisberger	Stefan	Biologische Station im Kreis Euskirchen	s.meisberger@biostationeuskirchen.de
Melder	Markus	Naturpark Nordeifel e.V.	melder@naturpark-eifel.de
Mertens	Edgar	NABU Euskirchen	edgar.mertens@gmx.de
Miller	Tanja	Waldführerin Nationalpark Eifel/Sternenguide	tanja.miller@kreiskoether.de
Müller	Hans-Gert	Naturschutzwart Kreis Düren	muellerrea@t-online.de
Ossemann	Alfred	Naturpark Hohes Venn - Eifel	alfred.ossemann@provincedeliege.be
Pfeifer	Maria	NABEAR	anfrage@nabear.de
Pohl	Ulrich	NABU Kreis Euskirchen	u.pohl@nabu-euskirchen.de
Post	Alicia	Naturpark Nordeifel e.V.	alicia.post0405@gmail.de
Prömpler	Andreas	Fotograf	apics@gmx.de
Prömpler	Anja	Wandern4Women	anja.proempler@gmx.de
Rauw	Alexander	Natagora	alexander.rauw@natagora.be
Reuter	Gerhard	AVES-Ostkantone VoG	gerhard@aves-ostkantone.be
Rosskamp	Michael	Naturzentrum Ternell	michael.rosskamp@ternell.be
Schenkelberg	Lea	Naturpark Nordeifel e.V.	schenkelberg@naturpark-eifel.de
Schmitz	Anna-Lena	Untere Naturschutzbehörde, Land- kreis Vulkaneifel	anna-lena.schmitz@vulkaneifel.de
Schmitz	Gerhard	Wasserwerk Perlenbach	gerhard.schmitz@wasserwerk-perlenbach.de
Schmitz	Maximilian	Gemeinde Kreuzau	maximilian.schmitz@kreuzau.de
Schneider	Matthias	Umweltministerium RLP	matthias.schneider@mkuem.rlp.de
Selheim	Heidi	Biologische Station Aachen	heidi.selheim@bs-aachen.de
Sgro	Alessandro		alessandro.sgro@outlook.de
Sommer	Elmar	privat	post@elmarpaulsommer.de
Steiger	Wolfgang	NABU Euskirchen	wolfgang_steiger@web.de
Tesch	Nora	Haus Ternell	nora.tesch@ternell.be
Theißen	Bernhard	Biologische Station Städteregion Aachen e.V.	bernhard.theissen@bs-aachen.de
Thelen	Jennifer	Biologische Station Kreis Euskirchen	j.thelen@biostationeuskirchen.de
Thies	Markus	NABU Südeifel	markus.thies@t-online.de
Vogel	Rebekka	Kreis Euskirchen-UNB	rebekka.vogel@kreis-euskirchen.de
Wagner	Andreas	Gemeinde Raeren	andreas.wagner@raeren.be
Wiertz	Rainer	BUND Düren, Nationalpark-Wald- führer	wiertz-germ@t-online.de
Zöller	Marion	NABU Kreis Euskirchen	m.zoeller@nabu-euskirchen.de

11 autres personnes ont participé à l'Académie germano-belge des parcs naturels. Elles n'ont pas donné leur accord pour être citées dans la documentation de l'évènement, c'est pourquoi elles ne figurent pas dans la liste.

Impression

Éditeur:

Parc naturel germano-belge Hautes Fagnes – Eifel www.naturpark-eifel.de I www.botrange.be

Bureau de Rhénanie du Nord-Westphalie Bahnhofstraße 16, D-53947 Nettersheim, Tél. +49 2486 911117 info@naturpark-eifel.de

Bureau de Rhénanie-Palatinat Tiergartenstrasse 70, D-54595 Prüm Tél. +49 6551 98575 naturpark@pruem.de

Bureau de Wallonie: Rue de Botrange 131, B-4950 Weismes Tél. +32 80 440300 info@botrange.be





Texte et mise en page: BTE Tourismus & Regionalberatung, Stiftstraße 12, D-30159 Hanovre, www.bte-tourismus.de



Photos: Photo de couverture au-dessus (pure détente au Bileyfelsen Bütgenbach): ©Thorsten Lichter, en bas à gauche (papillon de feu): ©Frank Vassen, licence CC BY 2.0, wikimedia.org, au milieu: ©Naturpark Hohes Venn - Eifel, en bas à droite (bébé renard dans la rosée du matin): @Tilo Sief, P. 2 (Écureuil Holderbachtal): @Elmar Paul, p. 7 (Crépuscule): © Dominique Wagner, p. 11 (Fleur de jonquille sur l'arbre épais, Holzwarchetal, Mürringen): ©Edgar Kessler, p. 18 (Cascades dans le forêt d'automne): ©Stefan Pütz-Cordes, dos (traces dans la neige): ©Dajana Andre

Le micro-projet « Académie du Parc naturel 2023 » est cofinancé dans le cadre du People to People2 Interreg V-A EMR avec des fonds du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER).

Avec le soutien de:

